Annexe : 1ère assises territoriales de la vie associative en Vienne du 16 juin 2023

Ordre du jour

Objectifs des assises territoriales :

- Optimiser la qualité des actions de chacun, renforcer la coopération entre tous les acteurs qui gravitent autour de la vie associative.
- Comment envisager les coopérations de demain au service de l'animation du territoire ?
- Comment co-construire les nouvelles gouvernances efficientes ?
- Comment mieux travailler ensemble, dans un esprit de partenariat et non de prestation ?
- Quelles synergies pour développer la vie associative sur les territoires ?
- Quelles connexions peuvent se faire avec la jeunesse, l'engagement, les sports ?

Déroulé de la journée :

- 8h30 à 9h00 - Accueil (café viennoiseries)
- 9h00 - Ouverture : interventions de M. le Préfet, M. le président du Département ou son représentant, Mme la présidente de l'association des maires de la Vienne ou son représentant, Mme la présidente du mouvement associatif, Mme la directrice du Creps de Poitiers.

- 9h30 - Présentation générale des différentes politiques publiques développées par le SDJES et présentation de la mesure Guid'Asso et de son déploiement dans le département.
- 9h45 - Cartographie animée interactive des chiffres clés pour chaque « intercommunalité », bilan Guid'Asso et présentation des référents par points d'information.
- 10h30 - Témoignages d'associations bénéficiaires d'accompagnements Guid'Asso.

- 10h45 - Pause conviviale et échanges informels en déplacements vers les ateliers.
- 11h00 - Ateliers collaboratifs : partage d'expériences et échanges de pratiques
    1. La coopération territoriale au service de l'engagement des jeunes : BAFA de Territoire, engagement de service civique, bénévolat…
    2. La coopération territoriale au service de la mutualisation des moyens humains (Groupements d'Employeurs, bénévoles), équipements, matériels…
    3. La coopération territoriale au service de l'éco-responsabilité et des transitions écologiques à l'échelle de mon association, de mon territoire...

- 11h45 : Restitution des travaux en présence de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale.

- 12h30 : Apéro Guid'Asso offert par l'organisation,
  Suivi du 1er pique-nique des assises territoriales de la Vienne,
  (**Attention :** chacun apporte son pique-nique et ses couverts), les boissons sont offertes également.

- L'après-midi : dans le but de mieux se connaître, créer et renforcer les liens, « faire réseau », une marche thématique d'orientation vous sera proposée sur le site du Creps.

- 15 h 30 à 16 h : clôture et bilan de la journée.